

Réunion responsables de clubs du 24 septembre 2003

Mathieu ouvre la séance en félicitant les responsables d'être venus aussi nombreux, et cela malgré le buffet concurrent organisé par l'administration à Jourdan¹. 21 personnes sont présentes, représentant (entre autres) les clubs ~~Bocal~~, BDS, Bridge, Ciné-Club, Cirque, Danse, DG, Escalade, Fanfare, Flipper, Homonormalité, Jeux, K-fêt, Musique, CEnologie, Origami, Photo, Pom-pom, SF-thèque, Trouvères, Vidéo, Voile, Volley-ball².

Questions d'assurance

Actuellement, le COF est assuré par la GMF, pour la somme rondelette de 2000 € par an. Le contrat d'assurance ayant disparu depuis longtemps, on ne sait pas ce qu'il recouvre exactement... Par ailleurs, la GMF est partenaire du COF et nous reverse 30 € par adhérent. Cependant, la couverture par l'assurance est visiblement insatisfaisante ; elle a notamment fait défaut l'année dernière lors d'un incident au Ciné-club.

Un nouveau contrat est donc en cours de signature avec la MAIF. Cela sera un peu plus cher (probablement de l'ordre de 2500 € par an) mais couvrira toutes nos activités, sans avoir à en expliciter la liste comme c'était le cas avec la GMF. Il suffira de fournir à la MAIF une estimation de la valeur totale de nos biens³

En particulier :

- **La BD-thèque** serait assurée contre le vol (noter le conditionnel...);
- **La K-fêt** serait assurée pour ses stocks et son mobilier. Aucune question indélicate ne sera posé sur leur utilisation...
- **Les pianos** : comme personne ne sait plus lesquels sont au COF et lesquels à l'École, ils sont tous « légués » au COF, qui les inclura dans l'assurance (ceci étant remboursé par l'administration). De même, le piano du Directeur sera assuré (il est utilisé par les concerts Trouvères).
- **Le matériel loué** sera couvert. Il sera tout de même nécessaire de prévenir le burô à l'avance en cas de location, surtout s'il s'agit de matériel particulièrement délicat (notamment matériel électronique, vidéo ou clavecins).
- **Pour le sport**, c'est plus compliqué, puisque le gymnase (et parfois les professeurs) sont fournis par l'École. Il sera quand même nécessaire que les personnes participant aux activités sportives soient membres du COF. (À ce sujet, voir la partie sur le club Cirque, plus bas).
- **Soirées** : de même, l'assureur est prévenu de l'existence de soirées assez régulières à l'École.
- **Matériel à Jourdan et Montrouge** : ce matériel est déposé dans des locaux de l'École, c'est elle qui prend en charge leur assurance.

Cotisations pour certains clubs

Certaines sections (dont le cirque, la danse et le BDS) souhaiteraient proposer une cotisation réduite, qui n'ouvrirait l'accès qu'aux activités de cette section.

Ce problème relève, comme le fait remarquer Vaurien, de la compétence d'une AG. En tout cas, pour le moment ce n'est pas possible. Le burô y est opposé pour les raisons suivantes :

- pour des raisons comptables, d'assurance, etc., il est nettement plus simple de n'avoir que des membres du COF dans les activités des sections ;
- et d'autant plus que le COF est l'association des élèves de l'ENS et ne propose pas d'activités « à la carte » (car dans ce cas, rares seraient finalement ceux qui prendraient une « vraie » cotisation !).
- 50 € par an pour accéder à un gymnase parisien restent une bonne affaire. Des facilités de paiement sont prévues, et existent déjà (il est tout à fait possible de faire deux chèques de 25 €, dont l'un sera encaissé plus tard).
- Les personnes concernées pourront aussi profiter du fait d'être membres de l'association : par exemple, toujours dans le cas du cirque, nombreux sont ceux que l'on voit prendre un verre en K-fêt après la séance du vendredi soir...

¹d'ailleurs, certains d'entre eux (dont votre serviteur) sont allés au buffet et à la réunion).

²Oui, cela fait bien plus d'un club par personne. Et pourtant, moult clubs étaient représentés par plusieurs personnes...

³Là, j'ai noté que Mathieu a noté « une BD à 1000 € ». Je doute personnellement qu'il y ait ça en BD-thèque. Ou que ce soit une bonne idée de l'y mettre.

Nicolas, responsable du cirque, souligne qu'il n'y a qu'une quinzaine d'élèves au club, pour environ quatre fois plus de personnes extérieures.

Axelle, membre du BDS, remarque que la question s'est aussi posée pour les sports, et que le BDS s'était aligné sur la position du burô, car 50 € par an n'est finalement pas cher du tout pour un club sportif.

Simon, responsable du ciné-club, soulève le problème des élèves d'autres écoles. Par exemple, nombreux sont les mineurs qui assistent aux projections du ciné-club, les Mines ne disposant pas d'une salle de projection. Le burô est plutôt favorable à des partenariats de ce genre avec des BDE proches, tant qu'il y a réciprocité et que cela permet aussi aux normaliens d'aller participer à des activités aux Mines. C'est aussi par exemple le cas du club d'improvisation, commun entre Ulm et Sciences Po.

Salle de musique

Le problème est le suivant : au début de l'année, Olivier, archicube en thèse au département de physique, coresponsable l'année dernière, s'est proposé pour assumer la responsabilité de la salle de musique. À peu près simultanément, Mickey et Vaurien, insatisfaits de la gestion pratiquée l'année dernière, qui ne laissait pas assez de place aux élèves de l'École, se sont portés volontaires pour effectuer cette tâche en commun. Olivier s'est présenté au burô, qui lui a dit de s'arranger avec Mickey et Vaurien. Olivier a alors commencé à faire le planning de son côté, essentiellement en reprenant directement celui de l'année dernière, c'est-à-dire donc en ne laissant aucune chance aux conscrits, qui ne se sont pas encore constitués en groupes.

Le burô a donc pour l'instant (et jusqu'à la journée des clubs) retiré la clé de la cave de musique de la loge. Le planning sera fait quand les groupes seront constitués, et les élèves de l'École seront bien sûr prioritaires.

Questions diverses

BDS et COF

L'AEENS et le BDS ont été réunis il y a deux ans pour des raisons de simplicité comptable (comme le fait justement remarquer Axelle, la proportion de sportifs à Ulm est nettement plus faible que dans la plupart des grandes écoles. J'ajouterai que la proportion de comptables y est également plus faible...)

Actuellement, le BDS est un club du COF, qui peut également recevoir des subventions directes de l'administration (de même d'ailleurs que toutes les autres sections...)

Journée des clubs

Elle aura lieu

lundi 29, de 14h à 19h, dans la cour aux Ernests

(ou au monument aux morts s'il pleut). Tous les responsables sont invités à venir tenir un stand pendant une partie de l'après-midi ; les démonstrations d'activités du club seront les bienvenues ! L'objectif est de montrer que les clubs ne sont pas fermés. Bref, à vos imaginations !

L'ESC Lille à Paris⁴

Une nouvelle école s'installe à Paris : L'ESC Lille ouvre un deuxième campus dans le 20^e arrondissement. Ses étudiant(e)s seront invité(e)s dans une soirée au Pot, probablement avec une troisième école⁵.

Problèmes de salles

Quelques clubs ont de gros problèmes pour trouver une salle. Il s'agit notamment de :

- **la fanfare**, qui même quand elle trouve une salle vide au DMA s'en fait expulser car elle dérange le séminaire de la salle d'à côté (c'est-à-dire qu'elle réveille le public),
- **l'ensemble de musique ancienne**, dont le clavecin est pour le moment au pavillon Rataud, qui sera **DÉTRUIT** en novembre.

⁴D'ailleurs, les vieux, dites, ça en est où déjà la maison du normalien à Lille?

⁵Vaurien propose les Chartes...

Aucune solution n'est évidente pour le moment. Le burô y réfléchira.

Ça n'a rien à voir, mais pour finir :

Et la chambre-test à l'annexe? Elle a été abandonnée (il y aura bien trop de travaux cette année, entre le Pot et le Pavillon), et sera remise au prochain thurnage. Le projet de douches a donc été annulé.

le secrétaire,